



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accises

Question écrite n° 53223

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le nécessaire toilettage à effectuer parmi les taxes indirectes dont la douane a la gestion. En effet, d'après la Cour des comptes, la douane gère plus de 70 taxes indirectes. Or celles-ci représentent un ensemble composite et insuffisamment efficace. Parmi ces taxes, 42 ont un rendement inférieur à 100 millions d'euros et certaines, comme la taxe sur les flippers, ont des coûts de gestion supérieurs à leur rendement. Il vient donc lui demander si le Gouvernement prévoit de pratiquer ce toilettage dans les taxes indirectes gérées par la douane.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53223

Rubrique : Contributions indirectes

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [8 avril 2014](#), page 3147

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)